

Salvat

# Mémoire oubliée





Yves Salvat

Mémoire oubliée

Éditions EDILIVRE APARIS  
93200 Saint-Denis – 2011

[www.edilivre.com](http://www.edilivre.com)

Edilivre Éditions APARIS

175, boulevard Anatole France – 93200 Saint-Denis

Tél. : 01 41 62 14 40 – Fax : 01 41 62 14 50 – mail : [actualite@edilivre.com](mailto:actualite@edilivre.com)

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,  
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-3324-5495-9

Dépôt légal : septembre 2011

© Edilivre Éditions APARIS, 2011

## LE MOT DE L'AUTEUR

Il n'est pas question de retracer l'histoire de la Résistance. La réalisation de ce livre s'inscrit résolument dans l'accomplissement du Devoir de Mémoire qui constitue d'ailleurs l'objectif essentiel. Cette réflexion intervient, à un moment où le souvenir de cette période historique est volontairement dénaturé, y compris dans notre département, les Pyrénées Orientales où l'honneur de ses combattants est remis en cause, par des individualités peu scrupuleuses.

Ce devoir de mémoire s'impose à un moment où l'on s'efforce, à la faveur de certains procès (Papon, Bousquet, SNCF) de culpabiliser le peuple de France sur les horreurs et les crimes dont s'est rendu coupable le gouvernement de VICHY.

Il s'impose pour lutter contre l'oubli volontairement entretenu. Ce n'est pas une exagération ; je peux en parler en toute connaissance de cause pour avoir subi avec mes camarades les entraves, les difficultés qu'il a fallu vaincre pour ériger au Col de la Bataille (entre Millas et Estagel) le

monument souvenir à la gloire de ses combattants roussillonnais.

Que de propos injurieux, d'attaques personnelles j'ai affronté pour avoir tiré de l'oubli des événements douloureux et combien glorieux qui ont marqué l'histoire de la commune où siège notre association et de toutes celles avoisinantes.

Cette hostilité à l'érection de notre stèle au Col de la Bataille, à l'activité du Maquis Henri Barbusse, est la preuve qu'un combat s'impose pour faire respecter la réalité historique et nous incite à être plus vigilants que jamais.

Consciente qu'elle est aujourd'hui l'une des seules associations à pouvoir agir, « Les Amis du Maquis Henri Barbusse » ne pouvaient se dérober à ce devoir de mémoire pour sauvegarder l'honneur de la Résistance, celle de ses combattants et plus particulièrement celle du Maquis Henri Barbusse qui, du Col de la Bataille à Valmanya furent les plus actifs et les plus attaqués.

## INTRODUCTION

Le devoir de mémoire n'est pas une définition individuelle, établie pour une certaine élite de la société. Elle appartient à la société, et c'est à la collectivité à l'enrichir, l'améliorer et la faire revivre pour la connaître. Il est de bon ton aujourd'hui de parler de « réforme », de « rupture », etc., tout nouveau, tout beau.

Dans notre domaine, on a pu entendre en haut lieu parler de « moderniser la mémoire ». Mais qu'est ce à dire ? S'agit-il du contenu, ou des formes de sa présentation ? Tout est là, et sous-jacente cette formule à l'air du temps, peut-être séduisante pour certains, se dissimule une campagne idéologique qui vise purement et simplement à remodeler cette mémoire de la Résistance et de la Déportation dans un sens favorable aux « nouvelles » valeurs de l'Europe actuelle.

Ce pan d'histoire nationale lié à notre ville mérite d'être évoqué, afin de mettre les points sur les i ; comme disait Jean FERRAT « je ne chante pas pour passer le temps » et être digne, et respectueux de son passé ! Nous ne devons pas vivre pour passer le

temps, mais pour améliorer nos conditions d'existence. Lutter contre l'asservissement dominant des classes possédantes.

Certains individus parrainés par une certaine caste ou, par le pouvoir en place, s'amuse à vouloir donner des leçons, et former des comités Départementaux de mémoire allant dans le sens de ceux qui les ont désigné ; C'est à dire la transformer, la modeler, la diriger, sans tenir compte si elle est identique à l'original. Notre mémoire est bien diamétralement opposée à cette dérive gravissime que nous connaissons aujourd'hui., On ne nous fera pas prendre des vessies pour des lanternes. Nous devons continuer de clamer haut et fort la vérité historique, c'est notre raison d'être. Dénonçons donc le faux débat de « l'identité nationale ». On n'y évoque jamais Vichy, le nazisme, la Résistance, qui sont pourtant au cœur des valeurs républicaines. L'identité nationale ? C'est aussi le peuple.

Nous en avons une preuve, du non-respect du Conseil National de la Résistance qui a été unanimement adopté le 15 mars 1944, en pleine lutte du peuple de France contre ses oppresseurs.

Il y à deux ans dans le cadre de l'association « les Amis du Maquis Henri Barbusse » ont avait fait appel aux citoyens, afin d'avoir une évocation sur la mémoire de la localité. Certains se sont fait connaître, en voulant rester dans l'anonymat.

Aujourd'hui nous retraçons cette mémoire locale, 1939 – 1945 – donc j'espère quelle fera revivre certains moments de la vie de citoyens & citoyennes natifs de la localité, pour d'autres ils apprendront le passé de Millas lié avec la nation, et fidèle à la république française des droits de l'homme.

Ce modeste présent reflète la vie citoyenne des habitants de la localité.

Dans les jours sombres de l'occupation, imposés par le régime de vichy et ses collaborateurs zélée. La population n'est pas restée passive et à eu une activités républicaine et patriotique dans la cité.

Bien entendu avec les documents en notre possession. Afin que les habitants de millas s'y retrouvent je l'ai enrichi de quelques photos d'époque.

Si certains citoyens se prévalent et veulent s'accaparer la mémoire, rappelons qu'elle appartient à tous ceux qui ont combattu et qui sont morts pour libérer la France de l'Hitlérisme, du Fascisme.

Pendant toute cette période, une personne connue du Village, a noté jour après jour, ce qui a eu lieu à Millas. C'est à nous héritiers de ce passé historique, à le faire connaître aux générations futures. Ne le laissons pas dans les mains de ces arrivistes fils, et petits-fils de collaborateurs de la gestapo, de vichysois, car ils transformeraient cette mémoire à leurs guises ; et leurs avantages. Ils la déformerait, la modèlerait, pour continuer toujours, de tromper ces générations futures (18 – 35ans) ; car il est facile de tromper ceux qui ne l'ont pas vécue. Le peuple.

*« Un peuple qui oublie sa mémoire  
est condamné à la revivre »*

Victor HUGO.



## **MENTION SPECIALE DE L'AUTEUR**

Ce jour 13 mars 2010 : A l'instant où je mets ce texte en forme j'apprends avec stupéfaction le décès brutal de mon ami, mon camarade Jean FERRAT : Homme de conviction, qui avait été victime en France du Nazisme et du Fascisme naissant en 1940, par la disparition de son père en déportation, il s'était forgé dans la justice sociale dans le respect de ses origines et de la mémoire vécues, et avait pris le chemin de cette expression par la chanson, avec son Camarade Louis ARAGON ; en évoquant, les guerres coloniales « Indochine, L'Algérie » – la déportation : « Nuit et brouillard » – ses positions politiques : « le Bilan » – l'exode rurale « la Montagne » l'amour « Deux enfants au soleil » et tant d'autres sujets de la vie.

Lui aux moins ne chantait pas pour passer le temps ; Mais pour élever le niveau de conscience du peuple, pour condamner les oppresseurs, l'exploitation de l'homme par l'homme, il n'aimait pas ceux qui chantaient des « balivernes », pour gagner du fric. Il exprimait les situations sociales. Certains médias issus de la bourgeoisie ne s'étaient

pas trompés, il passait occasionnellement sur les antennes télévision, ses expressions gênaient Maintenant qu'il a disparu il a toutes les qualités. Quelle indécence !!

J'évoque cette étape, car dans les années 60 de retour de mon service militaire dans le conflit algérien, je m'étais lancé dans la chanson ; et j'avais fait un concours régional de la chanson au casino de CANET. J'avait été sélectionné avec la chanson « Deux enfants au soleil – La Montagne » et obtenu le premier prix avec « Nuit et brouillard » ; les textes de jean FERRAT et la musique, en particulier m'avaient toujours passionné pour ses expressions positives ; qui n'étaient pas appréciées de certains nostalgiques des moments sombres de notre société ! Il n'avais pas tergiversé de ses idées d'origine, je dis celà car ces gens-là comme Jean FERRAT deviennent de plus en plus rares.

L'auteur

## **LE COUP D'ETAT DE PETAIN Ou l'histoire d'un crime suivi de tant d'autres**

La France vaincue, l'armée défaite, la classe politique désemparée se tournent vers un homme qui semble surgir du passé : le Maréchal PETAIN.

Ce 10 juillet 1940 sa silhouette rassurante de beau vieillard semble faire l'unanimité.

C'est à Vichy que l'assemblée Nationale lui accorde des pouvoirs dont Pierre Laval dira qu'ils étaient plus étendus que ceux de Louis XIV. Il n'avait pas ménagé ses intrigues et ses manœuvres pour qu'il en soit ainsi.

L'initiative de Churchill premier ministre Britannique d'attaquer à MERS-EL-KEBIR la flotte française où furent coulés au début juillet 1940 une partie de nos bâtiments de guerre et tués près de 1.300 marins français, a considérablement facilité les manœuvres de Laval.

Le drame avait plongé la France accablée par la défaite dans un climat hostile à la grande Bretagne.

La débâcle militaire de juin 1940 va se transformer rapidement en débâcle politique, matérielle et morale.

Le nouveau Régime qui a chassé la République Française va basculer dans l'horreur absolue avec les déportations massives vers les camps d'extermination.

Ce nouveau Régime c'est « l'Etat Français » dont le chef s'est proclamé lui même sans vote.

« UNE AUTORITE DE FAIT »

De tous les crimes commis par ce régime, la première victime fut : La REPUBLIQUE FRANCAISE, on a tendance à l'oublier et à la confondre avec ses coupables au point de la rendre responsable de toutes les horreurs subies par le peuple de France et ses protégés.

## **PLEINS POUVOIRS ? LESQUELS**

Nuit du 10 au 11 juillet 1940

Sur les 932 parlementaires constituant les 2 assemblées réunies à Vichy 569 prirent part au vote. Les parlementaires communistes déchus de leur mandat, emprisonnés pour la plupart, en furent exclus, 27 autres « en fuite » à bord du Massilia étaient absents. 80 parlementaires, dont Louis NOGUERES et PEZIERES pour les Pyrénées Orientales voteront contre. Une large majorité de présents voteront sur un projet de loi constitutionnel préparé par LAVAL et ALIBERT ainsi rédigé :

« l'Assemblée Nationale donne tous les pouvoirs au gouvernement de la République sous l'autorité et la signature du Maréchal PETAIN, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle constitution de l'Etat Français.

Cette constitution devra garantir les droits du Travail, de la Famille et de la Patrie. Elle sera ratifiée

par la nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées. »

### **Le 11 juillet 1940 :**

Au matin de cette journée PETAIN rend visite à Albert LEBRUN, Président de la République pour le destituer de sa fonction. Il lui répliquera : « Je ne suis pas votre successeur puisque c'est un autre régime qui commence »

Dans la nuit du 12 Juillet 1940.

Pétain après avoir destitué le Président de la République se proclame chef de « L'Etat Français » et fait supprimer sur toutes les en-têtes de papier à lettre l'entité : République Française et la devise « Liberté Egalité Fraternité » qui seront remplacées par : ETAT Français – Travail – Famille – Patrie –

Puis il renvoie les chambres. Elles ne se réuniront plus pendant ces quatre années d'occupation, et de régime Pétain.

Tous ces actes ont été décidés par un seul et non par le « gouvernement de la République » comme en fait obligation la résolution sur « les pleins pouvoirs qui devaient être ratifiés par la Nation et appliqués par les Assemblées qu'elle aura créées ». La nation n'a jamais été consultée et les deux chambres mises en congés ne furent jamais consultées comme prévu au grand désarroi des parlementaires qui pour la plupart paieront très cher leur vote.

« UN ACTE ANTICONSTITUTIONNEL »

Il fut reconnu comme tel. A la libération ceux qui votèrent pour ces « pleins pouvoirs » furent frappés « d'inéligibilité » à l'exception de ceux qui participèrent à la Résistance.

D'autre part c'est en violation de la constitution qu'ils cédèrent à cet affolement d'une France désorganisée, effondrée par la défaite militaire.

Effectivement l'article 8 de la loi du 25 février 1875 relative à l'organisation des pouvoirs publics confère le droit de révision de la constitution aux chambres réunies. Elles ne peuvent déléguer ce pouvoir.

La loi du 14 août 1884 portant révision partielle stipule dans son article deux<sup>2</sup> « la forme Républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une proposition de révision. » Pendant que Vichy « autorité de fait » dit « Etat Français » Chassée du sol français, la République française, prépare, sur le sol de l'Empire où le combat continue, son retour. La France combattante, la France libre, la France républicaine est représentée par son gouvernement provisoire de la République Française, installé à Alger en Août 1944. Il a aboli les ordonnances de l'Etat Français, cette parenthèse qui ne fut jamais légalement reconnue mais bien combattue par les armées françaises reconstituées sur le territoire de l'Empire à LONDRES et dans la Résistance qui avait rallié la sympathie de la quasi totalité du peuple français.

#### LA REVOLUTION NATIONALE DE PETAIN :

En France dès la signature de l'armistice, une partie de l'entourage de Pétain a orchestrée une revanche politique contre la République, s'appuyant sur la présence allemande.

Ceux là en 1940 se réjouissent de la mort de « La gueuse » et élaborent sous l'autorité de Pétain dans une capitale d'opérette, une révolution de pacotille :

la « Révolution Nationale » avec une devise « Travail Famille Patrie » pour remplacer celle de la République.

Les étrangers, les juifs sont rejetés « l'Etat Français » illégitime prend les premiers décrets sur leur exclusion de la fonction publique et le 3 octobre 1940 apparaît le premier statut des Juifs. L'enchaînement inexorable va se poursuivre jusqu'à « l'irréparable ».

### **LA RESPONSABILITE DE CETTE FOLIE CRIMINELLE :**

Elle se résume dans cette inscription gravée sur le monument commémoratif rendant hommage aux 13.152 juifs dont 4.153 enfants âgés de 2 à 15 ans et vieillards ; arrêtés à Paris. et parqués au Vel-D'HIV pour être déportés via Drancy vers les camps d'exterminations nazis.

« la République Française, en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité, crimes sous « l'autorité de fait » dite « gouvernement de l'Etat français » (1940- 1941).

N'oublions jamais.

Ce qui précède devrait suffire à faire taire tous ceux qui, à tout prix, veulent culpabiliser le peuple français en confondant volontairement ETAT FRANÇAIS avec ETAT REPUBLICAIN.

Ce monument officiellement inauguré par le Président de la République François MITTERAND et fleuri chaque année par l'actuel : Jacques CHIRAC

accuse sans détour le gouvernement de « l'Etat Français » et non L'Etat républicain.

Il ne peut donc y avoir continuité. Il symbolise l'altérité entre « l'Etat Français » et « la République Française ».

## **LA COLLABORATION FUT UN ECHEC MALGRE SA PROPAGANDE ET SA TERREUR.**

Il est indéniable que sous le choc de la débâcle militaire le pays désemparé avec deux millions de prisonniers et réfugiés a rallié ses espérances autour du vieux soldat auréolé de la victoire de Verdun.

Le régime du Maréchal se révèle impitoyable, autoritaire et obsessionnellement anti-sémité. Il engendre un sentiment de réprobation et d'hostilité.

Surmontant le choc de la défaite, le peuple de France prend conscience qu'il a été abandonné, trahi.

A l'exception de quelques éléments porteurs de l'idéologie nazie les Français refusent de se laisser entraîner dans la collaboration,

Malgré la propagande officielle et la terreur, les collabos en conviennent eux-mêmes ;

La base est hostile, indifférente ou réfractaire.

Tous les rapports des préfets de Vichy le confirment.

La collaboration a été en tout un échec.

## **LES COLLABORATEURS, ET LEURS MOUVEMENTS**

Déât : Le rassemblement national de Marcel Déat n'a pas compté plus de 20.000 adhérents.

Dans le département il fut inexistant.